



COMMUNE DE CHÂTEAU-D'OEX

Bâtiment communal | Grand Rue 67 | 1660 Château-d'Oex
Téléphone 026 924 22 00 | www.chateaudoex-admin.ch

Conseil communal
de et à
1660 Château-d'Oex

Château-d'Oex, le 12 janvier 2021
Greffe + Travaux_0134 + 9122_Préavis édités + 3515
Collège de Château-d'Oex_sma

Préavis n°4/2021

Demande de crédit pour la réfection des sols de cinq classes du Collège de Château-d'Oex

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

OBJET DU PREAVIS

Par le présent préavis, la municipalité sollicite votre autorité pour l'obtention d'un crédit pour la réfection des sols de cinq classes du Collège de Château-d'Oex.

PREAMBULE

Lors de l'établissement du budget communal, la municipalité a pris l'option, depuis quelques années, de distinguer les charges courantes, revenant chaque année, des dépenses d'investissement. Ce mode de faire permet d'amortir ces dépenses d'une façon plus régulière, sur plusieurs années, en fonction de la durée de vie de l'objet.

Au Collège de Château-d'Oex, les revêtements des sols datent de 1994 et la municipalité avait pour habitude de les remplacer dans une ou deux classes, chaque année. A ce jour, ce travail doit encore être effectué dans cinq classes.

En effet, ces moquettes, très usées, sont de plus en plus difficiles à entretenir et représentent aussi un risque au niveau allergène pour les enfants, plus particulièrement en cette période de crise sanitaire.

Le nouveau revêtement est de type vinyle, lequel a déjà fait ses preuves dans les autres salles de classe concernées.

COÛT ESTIMATIF DES TRAVAUX

Les coûts mentionnés ci-dessous ont été établis sur la base de devis.

Réfection des sols dans cinq classes avec revêtement en vinyle

CHF 63'000.00

CONCLUSIONS

En conclusion, la municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'ŒX

- vu le préavis municipal No 4/2021 du 12 janvier 2021 ;
- oui le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

- A) **D'autoriser** la municipalité à effectuer la réfection des sols de cinq classes du Collège de Château-d'Oex.
- B) **D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 63'000.00.
- C) **De financer** ce montant :
 - o Par un emprunt bancaire dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours pour un montant de CHF 63'000.00, si nécessaire.
- D) **D'amortir** :
 - o L'investissement net de CHF 63'000.00 sur une période de 10 ans, à raison d'environ CHF 6'300.00 par an, la première fois au budget suivant l'achèvement des travaux.
 - o A ce montant s'ajouteront au budget annuel des intérêts passifs de l'ordre de CHF 630.00 au taux moyen actuel de 0,99 %.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la municipalité en séance du 12 janvier 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :


Eric Grandjean

La Secrétaire :


Sophie Matthey